

SELECTIONS COUPES DE FRANCE COUPES D'EUROPE EN FRANCE

1. Coupe de France Alpin

Les Coupes de France d'Alpin sont ouvertes à tous les compétiteurs titulaires d'une licence FFS et ayant déjà participé au moins une fois à une compétition Alpine.

2. Coupe d'Europe

Pour participer à une Coupe d'Europe, les compétiteurs devront être munis d'une licence FFS et d'un code FIS valide sur la dernière liste FIS précédant la compétition.

Aucune demande de sélection ne sera acceptée pour des coureurs n'ayant pas leur code FIS activé.

Les Coupes d'Europe sont soumises à des quotas FIS attribuant un nombre de places à chaque pays en fonction des listes de points FIS.

Les demandes de sélection doivent être envoyées par les clubs au Directeur Snowboard FFS par mail avec copie au Responsable des Circuits de Compétitions : francesnowentry@hotmail.fr

Ces demandes doivent être envoyées au plus tard 15 jours avant l'épreuve.